

## “Construction bois : comprendre l’approche des bureaux de contrôle”

Points abordés : **Sécurité incendie, Terrasses accessibles au public, Toiture chaude et toiture froide, Étanchéité sur support bois.**

### Publics visés :

Entreprises de Construction bois, Charpentiers, Architectes, Maîtres d’ouvrage, Économistes...

### Prérequis :

Avoir de bonnes connaissances dans le secteur de la construction et travailler sur des chantiers nécessitant l’intervention de bureaux de contrôle.



### Nombre de stagiaires:

15 personnes maximum  
6 personnes minimum

### Coût de la formation :

490 € Net (adhérent Fibois Occitanie)

ou

550 € Net (Non-adhérent Fibois Occitanie)  
Association non assujettie à la TVA.

### Durée :

2 journées de 7H

### Lieu :

Centre Régional Propriété Forestière CRPF  
378 Rue de La Galera,  
34090 Montpellier

### Date :

8 et 22 Juin 2018

### Horaires :

9H-12H et 13H-17H

### Repas :

Pris en commun à la charge de Fibois Occitanie

### Organisme de formation :

Fibois Occitanie  
Tél : 04 67 56 38 19

### Contact technique :

w.delaby@fiboisoccitanie.com

### Contact administratif :

e.burger@fiboisoccitanie.com

### Vendredi 8 et 22 Juin à Montpellier

Nombre de places limité,  
inscription obligatoire avant le 21/05/2018

### Objectifs de formation :

- Aborder les aspects réglementaires et normatifs sur 4 points techniques liés à la construction bois : la sécurité incendie, les terrasses accessibles au public et support bois pour terrasse, les toitures chaudes et toitures froides et l’étanchéité sur support bois
- Appréhender les points soulevés par les bureaux de contrôles sur les thèmes abordés.

### Programme :

#### Jour 1 (8 juin)

- Sécurité incendie :
  - Présentation des réglementations
  - Propagation du feu par les façades : présentation de la nouvelle instruction technique 249
  - Nouveau guide sur l’utilisation du bois en façade
  - Réaction au feu – Résistance au feu
  - Isolants bio-sourcés (en façade)
  - Isolants bio-sourcés (à l’intérieur)
  - Base de la réglementation
  - Guide des isolants combustibles (habitation et ERP)

#### Ces points seront illustrés par des cas concrets.

- Terrasses accessibles au public et support bois pour terrasse
  - Généralité sur l’étanchéité
  - Protection
  - Pare-vapeur
  - Toitures isolées par-dessus
  - Toitures isolées par-dessous
  - Difficultés des caissons isolés
  - Systèmes sous avis technique

#### Jour 2 (22 juin)

- Réponses aux Questions
- Toiture chaude et toiture froide :
  - Cadre technique
  - Cadre réglementaire
  - Pathologie
- Étanchéité sur support bois :
  - Étanchéité des toitures
  - Étanchéité des locaux intérieurs
  - Protection à l’eau sous carrelage (Schlutter KERDI sous avis technique du CSTB).

Avec le soutien financier de :

## “Construction bois : comprendre l’approche des bureaux de contrôle”

Points abordés : *Sécurité incendie, Terrasses accessibles au public,  
Toiture chaude et toiture froide, Étanchéité sur support bois.*

**Vendredi 8 et 22 Juin** à Montpellier

**Le formateur : François Brillard**

Référent Charpente Bois chez Bureau Apes Contrôles. Intervenant à l’École nationale supérieure des technologies et industries du bois , à l’École des Mines d’Alès et à l’IUT de Nîmes.

### Suivi et évaluation :

Le formateur contrôlera l’acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L’organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d’évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

### Moyens pédagogiques et techniques :

- Séance de formation en salle
- Études de cas concrets proposés par les stagiaires
- Cours au format papier remis aux stagiaires
- Présentation Power-point en format numérique remise aux stagiaires
- Vidéo-projecteur

## “Construction bois : comprendre l’approche des bureaux de contrôle”

Points abordés : Sécurité incendie, Terrasses accessibles au public,  
Toiture chaude et toiture froide, Étanchéité sur support bois.

**Vendredi 8 et 22 Juin** à Montpellier

BULLETIN D’INSCRIPTION À RENVOYER À : **FIBOIS OCCITANIE**

**AVANT LE 21/05/2018**

PAR COURRIER :

385 avenue des Baronnes – 34730 Prades le Lez

PAR EMAIL :

e.burger@fiboisoccitanie.com

Entreprise : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... @ ..... Tél : .....

Nom et prénom du stagiaire : .....

### PRÉREQUIS :

Avoir de bonnes connaissances dans le secteur de la construction et travailler sur des chantiers nécessitant l’intervention de bureaux de contrôle :  oui  non

### NIVEAU D’INSTRUCTION (SCOLARITÉ) :

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après obtention du BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d’un BAC +2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d’un BAC +4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d’un BAC +5)

### CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU POSTE OCCUPÉ :

- Ouvrier - compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan - Commerçant - Chef d’entreprise
- Agriculteur exploitant
- Sans objet - premier accès à l’emploi

### STATUT DE L’ENTREPRISE :

- TPE (moins de 10 salariés)
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 et 250 salariés
- Plus de 250 salariés

### OBJECTIFS VISÉS PAR LA FORMATION :

- Développement /Élargissement des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Adaptation des compétences
- Évolution des méthodes de travail

## “Construction bois : comprendre l’approche des bureaux de contrôle”

Points abordés : **Sécurité incendie, Terrasses accessibles au public,  
Toiture chaude et toiture froide, Étanchéité sur support bois.**

**Vendredi 8 et 22 Juin à Montpellier**

### Conditions de participation :

#### CONDITIONS :

- Le nombre de stagiaires étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d’arrivée.
- L’inscription est valide après le règlement complet ou la réception de l’accord de prise en charge de l’OPCA.
- Le règlement total de la formation doit être effectué 2 semaines avant le début de la formation.

#### FORMATION :

- Fibois Occitanie se réserve le droit d’annuler ou reporter la formation si le nombre de stagiaires n’est pas suffisant.
- Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite. En cas d’empêchement, un remplaçant peut être nommé.
- Dans le cas d’une annulation de la part du stagiaire moins de 3 semaines avant la date fixée, les frais d’annulation sont fixés à 15% de la somme totale de la note de débit.
- Dans le cas d’une annulation de la part du stagiaire moins de 8 jours avant la date fixée, le montant total de la note de débit reste dû.
- Dans le cas d’annulation de la part de l’organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.
- Une convention de formation sera transmise au stagiaire dès réception de son bulletin d’inscription et devra être complétée et signée par son employeur avant le début de la formation.

- J’accepte les conditions de participation.
- Oui, je souhaite participer à la formation « Construction bois : comprendre l’approche des bureaux de contrôle ».
- Je suis adhérent de Fibois Occitanie et je joins à ce bulletin d’inscription le règlement de 490 € Net correspondant au coût de la formation par chèque libellé à l’ordre de Fibois Occitanie. Association loi 1901, non assujettie à la TVA.
- Je ne suis pas adhérent de Fibois Occitanie et je joins à ce bulletin d’inscription le règlement de 550 € Net correspondant au coût de la formation par chèque libellé à l’ordre de Fibois Occitanie. Association loi 1901, non assujettie à la TVA.
- J’ai sollicité mon OPCA , nom : ..... (organisme financeur au titre de la formation continue) pour prendre en charge les frais de la formation intégralement ou partiellement.
- S’engage à répondre à une enquête d’évaluation à la fin de la formation.

Fait à : ..... Le : .....

Signature :